

11 / 04 / 2011
COMMUNIQUE DE PRESSE

SIGNATURE D'UNE CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ENTRE LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NORMANDIE ET LES CONSEILS DES CHEVAUX DE BASSE-NORMANDIE ET DE HAUTE-NORMANDIE

Le **24 mars** dernier, Monsieur Daniel Genissel, le Président des Chambres d'Agriculture de Normandie, représenté par Monsieur Régis Chevallier, Elu référent du Groupe des Chambres d'Agriculture de Normandie, Monsieur Philippe Demaegd, Président du Conseil des Chevaux de Basse-Normandie et Monsieur Guy Schumacher, Président du Conseil des Chevaux de Haute Normandie ont signé une convention de partenariat.

Rappelons que les Conseils des Chevaux regroupent l'ensemble des acteurs et professionnels du cheval. Ils sont en charge de définir au niveau régional la politique du cheval. Les composantes de notre filière sont variées : l'élevage, la valorisation du cheval, la recherche, le tourisme, l'industrie connexe tels que les fabricants d'équipements, d'aliments, de camions...

La filière équine représente en région 6 100 entreprises et 12 800 emplois.
Elle a intégrée récemment le monde agricole.

Enfin, dans le cadre de son accompagnement au développement économique de la filière équine, le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie a initié la mise en place d'un service, nommé « équi-projets ». Ce service a été labellisé par le Pôle de compétitivité Filière équine pour son caractère innovant dans l'accompagnement des porteurs de projet.

Constatant qu'ils disposent de compétences complémentaires, le réseau des Chambres d'Agriculture normandes, représenté par la Chambre Régionale d'Agriculture et les Conseils des Chevaux, ont souhaité accompagner le développement de la filière équine régionale.

Ils ont souhaité mettre en commun leurs compétences pour la défense des projets des professionnels de la filière et engager un partenariat pour conduire ensemble l'accompagnement des porteurs de projets professionnels de la filière équine.

Les objectifs de ce partenariat sont nombreux :

- Renforcer le caractère agricole de la filière équine et faire en sorte que les professionnels s'imprègnent totalement de cet environnement
- Clarifier les intervenants vis-à-vis des porteurs de projets dans le parcours à l'installation
- Développer les relations entre la profession agricole et la filière équine et définir une position commune entre la politique agricole et la politique cheval dans le but de défendre les projets.
- Professionnaliser les services dédiés aux porteurs de projets (dont equi-projets) en s'entourant de structures compétentes en matière d'installation et de développement économique et notamment le réseau des Chambres d'Agriculture de Normandie qui permettent de mieux répondre au nombre de croissants de demandes (250 porteurs de projets en 2010)
- Améliorer la formation continue des professionnels de la filière équine avec la création d'un programme annuel et 2 formations déjà mises en place aujourd'hui :
 - Les groupements d'employeurs
 - Le document unique de sécurité

Contact presse :

Anne Dupuis – 06 29 38 32 67

communication@chevaux-normandie.com

Conseil des Chevaux de Basse-Normandie
6, avenue du Maréchal Montgomery – 14000 CAEN
Tél. 02 31 27 10 10 – www.chevaux-normandie.com